

Orléans, le 25 août 2015

Bruno CAILHOL,
Pierre CAUTY,
Alain DIGER,
Alain VESIN,
IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames, Messieurs les professeurs de
mathématiques des collèges et lycées de l'Académie.

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par
Bruno CAILHOL
Tél. 02 38 79 39 10
Fax 02 38 79 45 87
bruno.cailhol
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Objet : Rentrée 2015.

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux professeurs de mathématiques de notre académie. Nous félicitons les lauréats des concours de recrutement et remercions l'ensemble des enseignants pour leur engagement auprès des élèves lors des épreuves du DNB, du baccalauréat et pour toutes les actions menées dans l'Académie.

1. Équipe d'inspection

L'équipe d'inspection de mathématiques est renforcée cette année avec l'arrivée d'un chargé de mission à temps plein, M. Manuel Péan et de deux nouveaux professeurs Mesdames Florence Rasle et Aliénor Véronèse. Ils rejoignent ainsi M. Charles Ayi, Mme Marie-Ange Ballereau, M. Laurent Chevalier et Mme Dominique Poirer-Loilier qui nous secondaient déjà les dernières années. Ces professeurs effectueront certaines inspections et nous assisteront sur certains dossiers.

2. Les examens

Le diplôme National du brevet :

L'épreuve de mathématiques de la session 2015 du DNB a confirmé les évolutions des sujets entamées depuis plusieurs années. En particulier l'usage du tableur a été à nouveau évalué et plusieurs exercices demandaient des aptitudes dans la lecture et le traitement de l'information. Il est donc important de continuer à préparer les élèves sur ce type de sujets tout au long du cycle 4.

Les baccalauréats :

La dernière session a vu l'apparition de questions ou d'exercices plus ouverts comme annoncé. Les évolutions ont été progressives afin de ne pas déstabiliser de manière excessive les élèves et il est important que vous continuiez à les préparer à ce type d'épreuve dès la classe de seconde. Par ailleurs, nous vous rappelons qu'à partir de la session 2018, les calculatrices autorisées au baccalauréat devront répondre au texte en vigueur avec un mode « examen » ne permettant pas l'accès à des fichiers internes. Il est

important de rappeler cette particularité aux élèves entrant cette année en classe de seconde afin qu'ils s'équipent de matériel autorisé.

3. La réforme du collège

La réforme du collège entrera en application à la rentrée scolaire 2016 pour tous les niveaux du collège. Les nouveaux programmes (cycle 3 et 4) seront bientôt disponibles, aussi nous encourageons vivement tous les professeurs de collège et lycée à les lire et à se les approprier. Des documents ressources sont en cours d'élaboration (notamment sur les EPI et la programmation) et seront mis à disposition de tous dans le courant de l'année scolaire. Enfin, lors de cette année scolaire, tous les IA-IPR de l'Académie se déplaceront dans l'ensemble des collèges afin de participer à des journées d'information sur cette réforme. Par ailleurs, une journée de formation en mathématiques sera organisée pour tous les professeurs de collège durant l'année 2015/2016. Le codage est une nouveauté du programme du cycle 4. Nous invitons tous les professeurs de collège et de lycée à consulter les objectifs de formation sur ce thème et en particulier à le prendre en compte dans la formation des élèves de quatrième.

4. Les mathématiques dans l'établissement

Nous souhaiterions connaître le nom des professeurs qui enseignent la spécialité mathématiques en séries S et ES ainsi que ceux qui interviennent en STS. Nous remercions les coordonnateurs de chaque équipe de lycée de nous faire parvenir le nom de ces professeurs en précisant la série (S ou ES) et/ou la spécialité du BTS, à l'adresse : ia-ipr.maths@ac-orleans-tours.fr

Etablir la liste de ces professeurs nous permettra :

- **d'inscrire ceux qui enseignent en spécialité sur la plateforme magistère dans le cadre d'une mutualisation de pratiques et d'échanges de documents**
- **de créer des groupes de travail pour la conception d'énoncés de CCF.**

Accueil des nouveaux collègues.

Cette année de nombreuses équipes accueilleront des professeurs stagiaires. Les tuteurs seront particulièrement concernés par l'accompagnement de ces collègues. Néanmoins, il est essentiel que l'ensemble des professeurs expérimentés soit attentif à l'intégration de ces nouveaux collègues en participant avec bienveillance à leur accueil et en les insérant dans les dispositifs existants.

La semaine des mathématiques

Nous félicitons tous les enseignants qui se sont mobilisés cette année encore pour faire de cette semaine un temps fort des mathématiques dans leur établissement. Les manifestations qui nous avaient été signalées ont été mises en avant sur le site académique.

La semaine des mathématiques de l'année 2016 se déroulera du 14 au 20 mars 2016 sur le thème : « *Mathématiques et sport* ».

Nous souhaitons que les manifestations mises en place au cours de cette semaine concernent l'ensemble des établissements de l'Académie. C'est l'occasion montrer la diversité des mathématiques et de faire la lumière sur la modernité de notre discipline et de son enseignement.

Le Rallye Mathématique du Centre

La réussite année après année de cette manifestation ne se dément pas. En 2015, les élèves de 520 classes de troisième et de seconde ont participé au rallye. L'épreuve sera organisée le **mardi 15 mars 2016** durant la semaine des mathématiques. Une information parviendra très prochainement dans votre établissement.

5. L'animation et la formation

La priorité de la formation a été donnée aux actions relevant des nouveaux programmes de collège. Néanmoins d'autres priorités donnent lieu aussi à des formations, en particulier dans le domaine de l'usage du numérique, des évolutions des épreuves du baccalauréat ou de l'enseignement des mathématiques dans les collèges classés REP. Nous vous invitons à consulter le plan académique de formation (PAF) pour faire acte de candidature.

6. Les BTS

La réforme des BTS se poursuit cette année, quatre d'entre eux passent en CCF après rénovation : il s'agit des BTS génie optique, maintenance véhicules automobiles (MVA), agencement de l'environnement architectural (AEA) et comptabilité et gestion des organisations (CGO). Des professeurs seront bientôt sollicités pour intervenir dans des groupes de travail de façon à alimenter une banque d'exercices pour aider à la conception des CCF. Par ailleurs, la remontée des notes et des énoncés des CCF s'effectuera comme l'an passé en se connectant sur le site académique *via* l'espace personnel et la plateforme magistère. Une lettre d'information spécifique parviendra dans les lycées prochainement.

7. Site académique

Vous trouverez sur ce site à la fois des documents officiels, des activités testées par certains de vos collègues ainsi que des pistes de réflexion didactiques. Nous vous rappelons également l'existence d'une rubrique que nous vous conseillons de consulter en cas d'inspection.

Enfin, nous vous rappelons qu'il est possible de nous contacter par voie électronique :

Bruno Cailhol	bruno.cailhol@ac-orleans-tours.fr
Pierre Cauty	pierre.cauty@ac-orleans-tours.fr
Alain Diger	alain.diger@ac-orleans-tours.fr
Alain Vesin	alain.vesin@ac-orleans-tours.fr

Nous vous adressons nos cordiales salutations et vous souhaitons une excellente année scolaire,

Bruno CAILHOL, Pierre CAUTY, Alain DIGER, Alain VESIN,
IA-IPR de Mathématiques.